

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 1^{er} Décembre 2025

RAPPORT POUR AVIS

DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORTS

1. Eléments de contexte

1.1. L'organisation et les missions de la Direction des services de transport

Au sein du Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports, la Direction des services de transport (DST) est en charge de l'organisation du service public régional de transport de voyageurs, une compétence clé comprenant en interface directe avec les habitants des Hauts-de-France pour l'organisation :

- des services publics routiers interurbains et scolaires : 240 000 voyageurs quotidiens (scolaires et commerciaux), 12 000 courses quotidiennes desservant près de 3 000 communes,
- des services publics ferroviaires régionaux dits TER et TERGV : 230 000 voyageurs quotidiens, plus de 1 250 circulations quotidiennes desservant environ 360 gares et haltes ferroviaires.

Dans les Hauts-de-France, près d'un adulte sur treize est abonné ou dispose d'une carte annuelle de réduction au réseau ferroviaire, faisant de l'usage des transports régionaux le plus important de France après la Région parisienne. Dans un contexte budgétaire complexe et un contexte macroéconomique inflationniste des coûts du transport, les trois Départements de la DST interviennent notamment pour :

- piloter et développer les offres de transport en assurant le suivi opérationnel, le contrôle et l'analyse de la qualité des services routiers et ferroviaires, de leur matériel roulant,
- promouvoir le réseau et gérer les droits scolaires en assurant le suivi de la relation avec les usagers, la promotion des réseaux, et le développement des outils de billettique et de distribution,
- développer une ingénierie administrative, financière et contractuelle en assurant le suivi budgétaire de la direction et piloter les contrats, notamment leur renouvellement lors des procédures d'appel d'offres.

L'organisation actuelle permet d'assurer un suivi intégré, multimodal, sur l'ensemble de la valeur de pilotage, production, et suivi d'une offre de transport public, en garantissant un haut niveau d'ingénierie, nécessaire dans la conduite de projets complexes associés à la transformation de la Région :

- l'ouverture à la concurrence progressive des transports ferroviaires (2024 pour la première concession - 2028 pour l'échéance de l'actuelle convention de gré à gré avec l'opérateur historique),
- le renouvellement des contrats routiers (2027 à 2029 pour l'ensemble des 27 périmètres de gestion) et leur harmonisation post-transferts de compétences liés à la loi NOTRé et la LOM,



- la mise en œuvre d'un système régional de distribution et d'information voyageur (SRDIV) d'ici 2029, jalon essentiel tant pour l'information client unifié, la propriété des recettes perçus par les clients, la souveraineté de la Région face à la régulation des marchés numériques de la mobilité, que la standardisation des processus de suivi de l'exploitation.

Depuis le début du mandat en 2021, la contribution publique de la Région, rapporté au volume de trains.km produits, est stable, alors qu'elle a augmenté d'environ +2%/train.km pour les autres régions françaises. Cette performance, fruit d'une ingénierie contractuelle dynamique, s'est effectué malgré une moindre performance des recettes commerciales, qui, rapportée au volume de passagers transportés, est stable, lorsque la recette par passagers a augmenté de +10%/passager.km sur la même période pour les autres régions.

La même dynamique peut être observée sur le transport routier de voyageurs, bien que toute action sur les contrats routiers s'inscrit dans un contexte contraint : seul 18% du budget consacré au transport routier concerne les lignes interurbaines « commerciales » (71M€), le reste du budget étant lié à la compétence transport scolaire, ainsi qu'aux transferts de compétence post-loi NOTRé.

2. Des missions à haute valeur ajoutée pour la collectivité

Dans ce contexte, la Région Hauts-de-France est une région d'excellence en termes de sourcing RH, et dans le pilotage des dossiers à haute valeur ajoutée en matière de transport ferroviaire. Région pionnière dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la compétence de ses agents est reconnue : parmi les régions préparant l'ouverture à la concurrence, deux d'entre elles ont ainsi recruté des agents formés au sein de la Région Hauts-de-France (Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire).

Pour autant, les projets annoncés constituent aujourd'hui des jalons structurants et engageants pour la collectivité régionale :

- la préparation des prochaines concessions ferroviaires, qui représentent 85% du volume de l'offre ferroviaire, représente, pour chacun des deux prochains appels d'offres (dessertes parisiennes, étoile de Lille – littoral), des volumes d'engagements cumulés sur 8-10 ans supérieur à un exercice budgétaire annuel de la Région en matière de fonctionnement sur l'ensemble de ses compétences,
- à une moindre échelle, les nouveaux contrats routiers se traduisent par des engagements budgétaires sur des durées de concessions (à définir), qui engageront également la collectivité sur un mandat,
- enfin, la mise en place du SRDIV nécessite une ingénierie spécifique pour développer un outil support de la traçabilité des recettes des transports publics, soit, sur la durée type des prochaines concessions ferroviaires, la sécurisation d'un volume de recettes égal à une année de fonctionnement pour la Région. Le SRDIV a pour objectif de parachever la refonte de l'ensemble des outils à destination des clients : site Internet hautsdefrance-mobilites.fr, harmonisation des processus d'inscription au transport scolaire sous Pégase 3.

En dehors de ces projets structurants impactant sur le budget de fonctionnement de la Région, la DST représente également près d'un tiers des investissements régionaux, avec, d'ici 2028 (2025 inclus), près de 1,8Mds€ de crédits de paiements, et, l'identification à date d'au moins 1,2Md€ de crédits de paiements sur le prochain mandat.

Au regard de ces enjeux, le maintien d'un haut niveau d'expertise au sein de la DST est une priorité. Les propositions émises dans la présente note visent à garantir le renouvellement « naturel » de l'expertise acquise et transmise par le collectif des agents.

3. Éléments de bilan

Dans ce contexte, le bilan de la Direction des services de transport a été présenté aux agents le vendredi 4 juillet 2025. Celui-ci s'est appuyé sur un questionnaire auquel ont répondu 61 agents en mars 2025. Les résultats traduisent une satisfaction relative, avec une reconnaissance du lien entre compétences et missions, mais également de nombreuses interrogations. Le dimensionnement des services au regard des missions apparaît questionné, de même que la fluidité du travail, très hétérogène d'une équipe à l'autre. Certaines équipes bénéficient d'une bonne entente et d'un fonctionnement collaboratif, notamment lorsqu'elles sont stables et localisées sur un même site. Mais d'autres font état de difficultés, en raison de la gestion multisites, d'outils hétérogènes, d'une absence d'harmonisation de pratique à l'échelle régionale qui freinent la coordination. Ces constats soulignent des enjeux majeurs en matière de ressources humaines et d'organisation.

Le rapport d'étonnement mené par le directeur de la DST dans les différents sites (Amiens, Arras, Beauvais, Laon et Lille) permet d'apporter, sans déjuger ces constats, des éléments de contraste, en mettant en avant la grande qualité du travail accompli par des équipes consciencieuses, garantes du service public régional, ainsi qu'une équipe de managers compétente, solidaire et résiliente. La DST incarne pleinement les deux enjeux stratégiques du pôle : (1) assumer son rôle d'autorité en matière de mobilité régionale au bénéfice des habitants et de l'économie, et (2) planifier, développer et optimiser les infrastructures de demain. La production de la direction se distingue par sa densité, sa diversité et sa réactivité, qu'il s'agisse de commander et piloter le service public régional de transport, de conduire des projets structurants (Pégase 3, ouverture à la concurrence ferroviaire, refonte des réseaux routiers, mise en qualité des données, distribution régionale) ou de contribuer à des projets transversaux (intelligence artificielle, cybersécurité, rev3, migrations documentaires).

Malgré les progrès, plusieurs défis restent à relever collectivement : la gestion multisites, le sentiment d'éloignement, la surcharge de travail et la formation des encadrants, l'harmonisation de pratiques hétérogènes, le besoin de coordination renforcée, et la question de l'attractivité de la DST. Le maintien et la sécurisation des compétences rares apparaissent comme un facteur essentiel de résilience.

4. Projet de Direction

Le projet de direction se veut une réponse directe aux constats évoqués de la situation actuelle. Il ne s'agit pas d'une réorganisation de la DST, mais d'un outil collectif d'incarnation, de cadrage et d'appropriation, pensé pour évoluer dans le temps. Il s'appuie sur des orientations-cadres et un calendrier en deux temps qui seront proposés ultérieurement aux agents de la Direction : un séminaire des managers puis un séminaire de l'ensemble de la direction. Trois axes structurent ce projet.

- le premier axe, « s'outiller », vise à répondre aux constats d'isolement et de pratiques dispersées entre les différents sites. L'ambition est de doter la direction d'outils globaux de pilotage des projets et délibérations, de créer une « dataroom » accessible à tous, d'instaurer une gestion documentaire adaptée aux contraintes métiers, et de préparer la migration à la solution Cèdre. Chaque entité de la Direction participera à l'identification des besoins afin de construire un véritable plan d'équipement de la Direction.
- le deuxième axe, « s'organiser », répond à la problématique du multisites et à la surcharge d'agendas. Il s'agit de rendre visible la vie de chaque site, de produire des organigrammes à plusieurs dimensions (par sites, par projets, par compétences), de mettre en place des agendas de site favorisant la convivialité et la connaissance mutuelle, ainsi qu'une charte de bonnes pratiques sur les réunions et visioconférences. L'objectif est de clarifier les sollicitations, de renforcer la résilience organisationnelle et de mieux valoriser les compétences de chacun.
- enfin, le troisième axe, « mettre en valeur », vise à renforcer l'attractivité et à donner plus de visibilité aux travaux de la DST. Cela passe par la conception d'un projet éditorial, la création d'un journal interne et d'outils de communication (dont les organigrammes), ainsi que par l'accompagnement de la migration documentaire. L'ambition est de capitaliser sur les productions existantes et de diffuser des éléments de langage communs, tout en réduisant le flux de sollicitations individuelles.

La mise en œuvre du projet de direction amène aujourd'hui à proposer des évolutions à la marge des trois départements, afin d'optimiser leur fonctionnement. Ces éléments sont présentés et argumentés ci-dessous.

5. Evolutions proposées en CST :

Les évolutions présentées ci-dessous complètent les propositions d'évolutions validées lors du CST du 6 octobre 2025, notamment marqué par la création du service « Supports techniques de l'offre, matériel roulant et centres de maintenance », au sein du Département D1. Ce Département est en complément organisé avec deux services en charge du développement et du pilotage de l'offre, pour chaque versant de la Région, un service en charge du pilotage de la qualité de service et des données.

5.1. Département D1 « Développement et pilotage de l'offre »

5.1.1. Evolutions au sein du service « Données et contrôle qualité »

Au sein du service « Données et contrôle qualité », une évolution est envisagée : le transfert du poste de « Technicien d'exploitation des transports » (B1) vacant du Service Offre et Exploitation Oise, Somme, Aisne vers le Secteur Contrôle qualité. Le métier n'évolue pas mais s'intitulera « Référent qualité ». Les missions prévues sur le poste initial étant assurées, dans la durée, sur d'autres postes, celui-ci peut être affecté à des missions indispensables de contrôle de la qualité de service sur les transport interurbains et scolaires afin de s'assurer du bon respect des clauses contractuelles sur l'ensemble du territoire et de pouvoir appliquer les pénalités prévues si nécessaire.

5.1.2. Evolutions au sein du service « Offre et exploitation Oise, Somme, Aisne »

Dans le Service Offre et exploitation Oise, Somme, Aisne, l'objectif est de transformer le poste vacant d'"Assistant technique" (B3) en poste de "Technicien d'exploitation des transports"(B1). Cette évolution s'inscrit dans la démarche visant à harmoniser les métiers vers une fonction unique et polyvalente de "Technicien d'exploitation des transports" (B1).

Par ailleurs, dans le même service, un besoin d'expertise a été identifié sur le site de Beauvais. Il s'agit d'assurer le suivi de l'exploitation des réseaux de transports routiers (y compris les astreintes) et de maintenir les relations avec les acteurs institutionnels des territoires. Cette mission requiert une collaboration transversale avec tous les départements de la Direction. Il est donc proposé de transformer un poste de "Technicien d'exploitation des transports"(B1) en "Chargé d'exploitation" (sur le métier de chargé de mission (A3)).

5.2. Département D2 « Gestion des droits scolaires et promotion de l'offre de transport régionale »

5.2.1. Evolution de la dénomination du Département : « Marketing, droits et services aux voyageurs »

Le département « Gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional » est constitué de trois services :

- le service « gestion des droits scolaires » chargé de la mise en œuvre du règlement régional des transports scolaires et des relations avec les usagers des transports scolaires,
- le service « promotion du réseau de transport régional » dont la transformation du libellé ainsi que les missions sont énoncées ci-dessus,

- le service « distribution et billettiques » chargé du pilotage stratégique des missions relatives à la distribution, la billettique et l'information des voyageurs des réseaux routiers et ferroviaires régionaux.

Le nom actuel du Département est réducteur, omet une part importante des politiques dont il a la charge et ne permet pas une compréhension immédiate de son périmètre.

Aussi le changement de nom en « Département Marketing, droits et services aux voyageurs », insiste sur le fait que le département n'est pas qu'un opérateur technique mais qu'il est aussi un acteur de conception et de pilotage qui concourent à la définition des droits aux transports régionaux (règlement régional des transports scolaires, tarifications), aux actions commerciales et marketing ainsi qu'aux services (billettiques, distribution, informations des voyageurs, etc.).

5.2.2. Evolution de la dénomination du « Service promotion du réseau de transport régional » en « Service marketing et tarifications »

De même, le libellé d'un service est un levier de lisibilité, d'accessibilité et de reconnaissance aussi bien pour les usagers et les partenaires que pour les agents et les autres services de la collectivité.

Le nom actuel du « Service promotion du réseau de transport régional » est réducteur et ne rend pas compte de l'étendue et de la diversité de ses missions.

Au-delà de promouvoir le réseau des cars et des trains régionaux, et notamment la marque Hauts-de-France mobilités en cours de déploiement, le service est chargé des politiques commerciales (gammes tarifaires, actions d'information et de communication des transporteurs), des coopérations tarifaires infra et extra-régionales et de la concertation avec les usagers.

5.2.3. Autres évolutions

Un poste de Chargé de Mission (A) occupé du service se voit ajouter un complément à son intitulé pour préciser « Chargé de mission marketing et communication », portant à deux le nombre de postes ayant cette dénomination. Cette évolution s'inscrit dans une mise en cohérence de l'ensemble des postes du service « Marketing et tarifications » nouvellement renommé.

5.3. Département D3 « Ingénierie administrative, financière et contractuelle »

Le Département D3 revêt une importance stratégique dans le pilotage des principaux projets de la DST.

Si l'organisation ne nécessite pas, pour l'heure, d'ajustement, l'enjeu du D3 se concentre actuellement sur le recrutement des postes vacants afin que les missions puissent pleinement être réalisées.

Annexe : tableau d'évolution des dénominations

Pôle / Direction	Département / Service	Ajustements des organigrammes pour mettre en cohérence l'organisation avec l'exercice des activités/missions des agents
Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports / Direction des Services de Transport	Département Gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional / Service Promotion du réseau de transport régional	Le libellé d'une direction/d'un département/d'un service est un levier de lisibilité, d'accessibilité et de reconnaissance aussi bien pour les usagers et les partenaires que pour les agents et les autres services de la collectivité. Le nom actuel de "service promotion du réseau de transport régional" est réducteur et ne rend pas compte de l'étendue et de la diversité de ses missions. Au-delà de promouvoir le réseau des cars et des trains régionaux, et notamment la marque Hauts-de-France mobilités en cours de déploiement, le service est chargé des politiques commerciales (gammes tarifaires, actions d'information et de communication des transporteurs), des coopérations tarifaires infra et extra-régionales et de la concertation avec les usagers. Aussi le changement de nom en « service marketing et tarifications » répond aux objectifs précités.
Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports / Direction des Services de Transport	Département Gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional	Le « département gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional » est constitué de trois services : - service gestion des droits scolaires chargé de la mise en œuvre du règlement régional des transports scolaires et des relations avec les usagers des transports scolaires, - service marketing et tarifications dont la transformation du libellé ainsi que les missions sont énoncées ci-dessus, - service distribution et billettiques chargé du pilotage stratégique des missions relatives à la distribution, la billettique et l'information des voyageurs des réseaux routiers et ferroviaires régionaux. Le nom actuel du département est donc, là également, réducteur, omet une part importante des politiques dont il a la charge et ne permet pas une compréhension immédiate de son périmètre. Aussi le changement de nom en « département Marketing, droits et services aux voyageurs », au-delà des arguments repris dans le point précédent, insiste sur le fait que le département n'est pas qu'un opérateur technique mais qu'il est aussi un acteur de conception et de pilotage qui concourent à l'accès aux accéder aux transports régionaux (règlement régional des transports scolaires, tarifications, actions de marketing, billettiques, distribution, informations des voyageurs, etc.).



DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 06/10/2025

Postes autorisés : 121

Pour information, contrats de projet : 5

1 Directeur (A) (Manager de direction)

1 Directeur Adjoint (A) (Manager de direction)

**1 Responsable de projet TERGV et missions transversales
(A)**

1 Assistant de Direction (B)

Département Pilotage de l'Offre de transport

Voir Organigramme détaillé page suivante

**Département Gestion des droits scolaires et
développement commercial**

Voir Organigramme détaillé page suivante

**Département Ingénierie administrative,
financière et contractuelle**

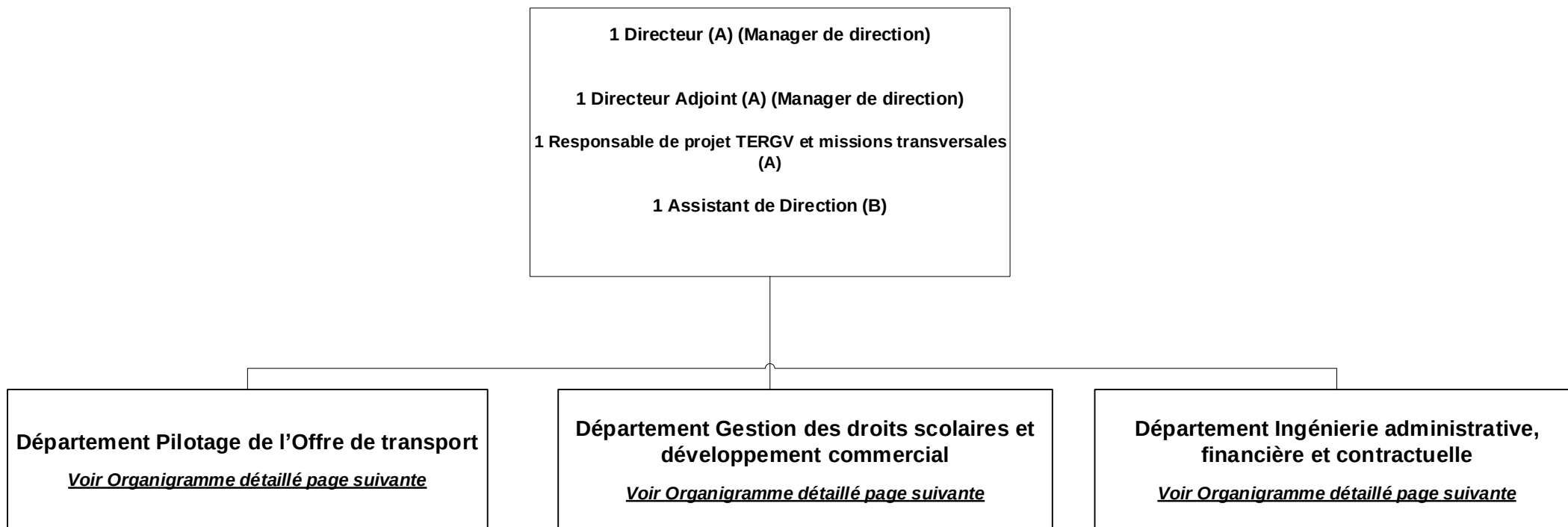
Voir Organigramme détaillé page suivante

DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 01/12/2025

Postes autorisés : 121

Pour information, contrats de projet : 5



**Département Pilotage et Développement de
l'Offre de transport**

**Service supports techniques de l'offre, matériel roulant et
centres de maintenance**

**1 Responsable de Service (A)
(manager intermédiaire)**

1 Responsable de projet (A)

**2 Chargés de mission (A)
(chargé de mission)**

**Contrat de projet
1 Chargé de mission – CP OVC (A)**

Département Pilotage de l'Offre de transport

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

**1 Conseiller technique « Développement de l'offre » (A)
(Conseiller technique)**

1 Assistant de direction (B)

ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 06/10/2025

**Service Offre et exploitation
Nord et Pas-de-Calais**

**1 Responsable de service (A) (Manager
intermédiaire)**

**1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)**

**4 Chargés d'Exploitation (A)
(chargé de mission)**

**1 Chargé de mission accessibilité et
aménagement des points d'arrêt(A)
(chargé de mission)**

5 Techniciens d'exploitation des transports (B)

Service Offre et exploitation Oise, Somme, Aisne

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

**1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)**

**1 Chargé de mission accessibilité et aménagement des points
d'arrêt (A) (Chargé de mission)**

**1 Coordonnateur des transports scolaires par autocar (B)
(Technicien d'exploitation des transports)**

**2 Coordonnateurs sectoriel (B)
(technicien d'exploitation des transports)**

6 Techniciens d'exploitation des transports (B)

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

1 Assistant technique (B)

Service Données et contrôle qualité

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

Secteur Pilotage des données et reporting

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Gestionnaire de base de données (B) (Gestionnaire d'études)

2 Chargés de mission (A)

2 Assistants techniques (B)

**Contrat de projet
1 Chargé de mission – analyse de données (A) CP OVC**

Secteur Contrôle qualité

**1 Responsable de Secteur (A)
(manager de proximité)**

2 Chargés de mission (A)

1 Chargé de mission pénalités (A)

5 Contrôleurs qualité (B) (Technicien d'exploitation des transports)

**2 Référents Contrôle qualité (B)
(Technicien d'exploitation des transports)**

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

**Département Pilotage et Développement de
l'Offre de transport**

**Service supports techniques de l'offre, matériel roulant et
centres de maintenance**

**1 Responsable de Service (A)
(manager intermédiaire)**

1 Responsable de projet (A)

**2 Chargés de mission (A)
(chargé de mission)**

**Contrat de projet
1 Chargé de mission – CP OVC (A)**

Département Pilotage de l'Offre de transport

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

**1 Conseiller technique « Développement de l'offre » (A)
(Conseiller technique)**

1 Assistant de direction (B)

ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 01/12/2025

**Service Offre et exploitation
Nord et Pas-de-Calais**

**1 Responsable de service (A) (Manager
intermédiaire)**

**1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)**

**4 Chargés d'Exploitation (A)
(chargé de mission)**

**1 Chargé de mission accessibilité et
aménagement des points d'arrêt(A)
(chargé de mission)**

5 Techniciens d'exploitation des transports (B)

Service Offre et exploitation Oise, Somme, Aisne

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

**1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)**

**1 Chargé de mission accessibilité et aménagement des points
d'arrêt (A) (Chargé de mission)**

1 Chargé d'exploitation (A) (Chargé de mission)

**1 Coordonnateur des transports scolaires par autocar (B)
(Technicien d'exploitation des transports)**

**2 Coordonnateurs sectoriel (B)
(technicien d'exploitation des transports)**

5 Techniciens d'exploitation des transports (B)

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

Service Données et contrôle qualité

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

Secteur Pilotage des données et reporting

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Gestionnaire de base de données (B) (Gestionnaire d'études)

2 Chargés de mission (A)

2 Assistants techniques (B)

**Contrat de projet
1 Chargé de mission – analyse de données (A) CP OVC**

Secteur Contrôle qualité

**1 Responsable de Secteur (A)
(manager de proximité)**

2 Chargés de mission (A)

1 Chargé de mission pénalités (A)

5 Contrôleurs qualité (B) (Technicien d'exploitation des transports)

**3 Référents Contrôle qualité (B)
(Technicien d'exploitation des transports)**

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

Département Gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant de direction (B)

Service Gestion des droits scolaires

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)

16 Gestionnaires Administratifs (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

2 Chargés de gestion recensement des élèves (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Préventeur sécurité (B)
(Technicien d'exploitation des transports)

Service Promotion du réseau de transport régional

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet informations, communication,
marketing (A) (Responsable de projet)

1 Chargé de mission tarification (A) (chargé de mission)

3 Chargés de mission (A)

1 Chargé de mission marketing et mobilité (A)

1 Gestionnaire Administratif et financier (B)

Service Distribution et billettiques

1 Responsable de Service (A)
(manager intermédiaire)

1 Responsable de projet Système de distribution régionale
(A)

2 Chargés de mission (A)

Contrat de projet

1 Chargé de mission Gestion et analyse financière sur
l'ouverture à la concurrence du TER (A)

Département Marketing, droits et services aux voyageurs

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant de direction (B)

Service Gestion des droits scolaires

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A)
(manager intermédiaire)

16 Gestionnaires Administratifs (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

2 Chargés de gestion recensement des élèves (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Préventeur sécurité (B)
(Technicien d'exploitation des transports)

Service Marketing et tarifications

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet informations, communication,
marketing (A) (Responsable de projet)

1 Chargé de mission tarification (A) (chargé de mission)

2 Chargés de mission (A)

1 Chargé de mission marketing et communication (A)

1 Chargé de mission marketing et mobilité (A)

1 Gestionnaire Administratif et financier (B)

Service Distribution et billettiques

1 Responsable de Service (A)
(manager intermédiaire)

1 Responsable de projet Système de distribution régionale
(A)

2 Chargés de mission (A)

Contrat de projet

1 Chargé de mission Gestion et analyse financière sur
l'ouverture à la concurrence du TER (A)

Département ingénierie administrative, financière et contractuelle

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

2 Assistants de direction (B)

Service Administratif et financier

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A) (manager intermédiaire)

1 Cadre administratif et financier (A)

1 Contrôleur de gestion (A)

2 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

2 Gestionnaires budget et comptabilité (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable et référent budget (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé de gestion financière (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé de gestion organisation des transports scolaires adaptés (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

Service Ingénierie contractuelle

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

3 Responsables de projet ingénierie contractuelle TIS (A)
(Responsable de projet)

1 Responsable de projet convention TER (A)
(Responsable de projet)

3 Responsables de projet TER OVC (A)
(Responsable de projet)

5 Contrôleurs de gestion (A)

1 Chargé de mission (A)

Contrat de projet
1 Chargé de mission analyse financière (A)

1 Responsable de projet TER OVC

Département ingénierie administrative, financière et contractuelle

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

2 Assistants de direction (B)

Service Administratif et financier

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A) (manager intermédiaire)

1 Cadre administratif et financier (A)

1 Contrôleur de gestion (A)

2 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

2 Gestionnaires budget et comptabilité (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable et référent budget (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé de gestion financière (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé de gestion organisation des transports scolaires adaptés (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

Service Ingénierie contractuelle

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

3 Responsables de projet ingénierie contractuelle TIS (A)
(Responsable de projet)

1 Responsable de projet convention TER (A)
(Responsable de projet)

3 Responsables de projet TER OVC (A)
(Responsable de projet)

5 Contrôleurs de gestion (A)

1 Chargé de mission (A)

Contrat de projet
1 Chargé de mission analyse financière (A)

1 Responsable de projet TER OVC